



**COMMISSION REGIONALE DE BMX  
Vendredi 28 Août 2020**

**PV N° 4**

Président par intérim de la Commission BMX : LEOCADIE Christian

| Membres de la Commission BMX | Convoqué(e) | Présent(e) | Absent |
|------------------------------|-------------|------------|--------|
| ABELARD Loïc                 | X           | X          |        |
| BERTHOMIEU Thierry           | X           | X          |        |
| DIJOUX Sandra                | X           |            | X      |
| HOARAU Sylvine               | X           |            | X      |
| TRECASSE Teddy               | X           |            | X      |
| VEYRAT Youssef               | X           |            | X      |
| Personnes ressource          |             |            |        |
| AJAGUIN Isabelle             | X           |            | X      |
| AURELIE Marie                | X           |            | X      |

**Référent BMX : FONTAINE Sébastien ( Présent )**

**Responsable Arbitrage : ZITTE Bruno (Absent)**

**1 – Validation du PV N°3 du vendredi 26 juin 2020**

Aucune observation n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité des membres présents.

**2 – Validation du classement général de la Coupe et du Challenge Régional 2020**

La saison 2020 s'est achevée le dimanche 23 février après seulement 2 manches finales crise sanitaire oblige.

Le classement général qui reste inchangé a déjà été approuvé lors du dernier PV par l'ensemble des membres de la commission.

**3 – TFBMX : Primes aux pilotes concernés et point sur l'accompagnateur**

Primes allouées aux 4 participants suivant leur classement :

PAYET Manon du VCT = 300€ (1<sup>ère</sup>)

LO SHUNG LINE Arohn du BCO = 200€ (2<sup>ème</sup>)

HOARAU Mathéo du BCO = 100€ (3<sup>ème</sup>)

RICHARD Adrien du BCO = 300€ (1<sup>er</sup>)

Concernant l'accompagnateur aucune personne n'étant disponible localement, Bertrand ZITTE avait été contacté mais ne pouvait pas être libre les quelques jours précédant la course.

Monsieur Jonathan NOYANT coordinateur BMX au sein de la FFC nous a demandé de désigner un représentant régional du comité de la Réunion pour cette compétition nationale, aussi le choix s'est porté sur Monsieur Cyrille RICHARD seul adulte licencié présent sur les lieux.

Il aura en charge de rédiger un compte rendu tant sur le plan sportif que financier.

Pour info, les 4 pilotes ont pu rouler sur la piste de Mours tout l'après-midi du lundi 24 août.

#### **4 – Championnat de La Réunion 2020**

Le protocole sanitaire établi par Stéphane Hénaff pour la compétition sur le site à Ravine à Malheur reste valable. Thierry se propose de modifier l’affiche en images prévue pour la course du 23 août pour l’adapter à la configuration de la piste de La Possession.

#### **5 – Calendrier saison 2021**

La Préfecture a fixé au 27 septembre la date de réalisation du calendrier 2021 pour les ligues et comités. Ci-après les dates pour notre discipline :

F1 = 28 février 2021

F2 = 14 mars 2021

F3 = 28 mars 2021

Championnat de La Réunion = 11 avril 2021

F4 = 25 avril 2021

F5 = 1<sup>er</sup> mai

F6 = 16 mai 2021

Q1 = 3 octobre 2021

Q2 = 17 octobre 2021

Q3 = 7 novembre 2021

Q4 = 21 novembre 2021

#### **6 – Règlement de la Coupe et du Challenge Régional 2020/2021**

Le règlement tel qu’il a été présenté à l’ensemble des membres de la commission la semaine précédant cette réunion est approuvé par les 4 présents. Les absents recevront par mail une demande d’approbation avant diffusion.

#### **7 – Questions diverses**

- Loïc nous demande ce qu’on entend par Cruiser 34 ans et moins : les plus jeunes de cette catégorie doivent être au minimum de la catégorie Minime et doivent accepter le film de race établi par l’arbitre responsable du secrétariat le jour de la compétition.

#### **INFORMATIONS :**

- La piste de Saint Paul après avoir subi des modifications (tracé et obstacles), a été classée Niveau 2 suite à l’homologation par le référent technique RT2 Monsieur Stéphane Hénaff
- Suite au PV du comité directeur du 30 juillet dernier les journées de formation d’éducateur initialement de 50€ vont être prises en charge à hauteur de la moitié de la somme par le comité au bénéfice du stagiaire.
- Suite à la demande du club du BRP, organisateur du Championnat Régional 2020, le comité directeur accepte exceptionnellement le principe d’une aide forfaitaire concernant le poste de secours.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 20.

Secrétaire de séance

M. Thierry BERTHOMIEU